



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction générale du Trésor



# BRÈVES ÉCONOMIQUES GRANDE CHINE ET MONGOLIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE PÉKIN

Semaine du 10 janvier 2022

## Chine continentale

### Conjoncture [\(ici\)](#)

**Inflation** : la croissance de l'Indice des Prix à la Production (IPP) et de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) fléchit

**Réserves de change** : les réserves de change s'établissent à 3250 Mds USD en décembre, niveau record depuis 6 ans, en forte hausse mensuelle de 27,8 Mds USD

### Macroéconomie [\(ici\)](#)

**Politique économique** : projet de réforme du Conseil des Affaires d'État sur « l'allocation des facteurs par le marché »

**Investissements** : le Conseil des affaires d'Etat appelle à relancer les investissements pour assurer la stabilité économique au S1 2022

### Echanges et politique commerciale [\(ici\)](#)

**Relations Chine-US** : Pékin introduit des droits de douanes sur certains biens venant des Etats-Unis

**Commerce extérieur** : Chiffres actualisés du commerce bilatéral entre janvier et novembre 2021

**Climat des affaires** : le gouvernement chinois publie une circulaire visant à stabiliser le commerce extérieur

### Industrie et numérique [\(ici\)](#)

**Economie numérique** : publication d'un plan quinquennal pour le développement de l'économie numérique

**Politique économique** : la création d'une nouvelle zone pilote transfrontalière de libre-échange de données est annoncée dans le Guangdong

**Automobile** : les ventes de véhicules à énergie nouvelle (VEN) ont dépassé l'objectif de 20% des ventes automobiles en décembre 2021

### Développement durable, énergie et transports [\(ici\)](#)

**Transport aérien** : réduction drastique de la connectivité aérienne entre la France et la Chine

**Aviation civile** : publication du 14<sup>ème</sup> plan quinquennal de développement de l'aviation civile

**Energie** : la Chine devient le premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), devant le Japon

**Environnement** : publication d'une nouvelle directive pour la protection de l'écologie et de l'environnement dans le cadre des investissements à l'étranger

**Ressources en eau** : publication du premier plan quinquennal en vue de garantir la sécurité de l'eau

## Actualités régionales ([ici](#))

**Jiangsu** : plan de développement de la zone côtière du Jiangsu

**Shanghai** : Shanghai, « pôle numérique d'influence mondiale » d'ici 2035

## Hong Kong et Macao ([ici](#))

### Hong Kong

**Transport postal** : la Hong Kong Post suspend les envois postaux à destination de la France, Monaco et La Réunion

**Transport aérien** : Cathay Pacific réduit la fréquence de ses vols suite aux nouvelles restrictions mises en place par le gouvernement dans le cadre de sa lutte contre le Covid

**Economie de Hong Kong** : l'agence de notation Fitch publie une note sur les risques portant sur l'économie hongkongaise suite aux nouvelles mesures de restriction

**Inflation** : l'indice des prix à la consommation progresse de 1,8% au mois de novembre (g.a), après +1,7% en octobre

**Bourse** : Genting Hong Kong, holding cotée à Hong Kong de la compagnie de croisière Genting voit son cours à la bourse de Hong Kong se contracter de 40% après 4 jours de suspension des échanges

**Echanges bilatéraux France - Hong Kong** : les exportations françaises vers Hong Kong ont diminué de 2,1% (g.a) au cours des 11 premiers mois de l'année, à 4,6 Mds EUR

**Monnaies digitales** : la HKMA lance une consultation portant sur les crypto-actifs, proposant notamment de réguler les stables coins et leurs émetteurs

### Macao

**Commerce extérieur** : les importations de Macao ont augmenté de +72,9% au cours des 11 premiers mois de l'année

**Exportations françaises vers Macao** : en hausse de + 91,7% au cours des 11 premiers mois 2021

## Taiwan ([ici](#))

**PIB** : S&P Global Ratings table sur une croissance de 2,8% pour Taiwan en 2022

**Taux de change** : l'appréciation du TWD par rapport à l'USD pourrait atteindre un niveau historique

**Flux de capitaux** : les entrées nettes de capitaux étrangers ont atteint 21 Mds USD en 2021

**China Airlines** : les employés vont recevoir une prime équivalant à six mois de salaire

**Semi-conducteurs** : les trois parcs scientifiques ont enregistré des revenus record en 2021

**Commerce extérieur** : le montant des exportations affiche un nouveau record en décembre 2021

# Chine continentale

## Conjoncture

### **Inflation : la croissance de l'Indice des Prix à la Production (IPP) et de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) fléchit**

Selon le National Bureau of Statistics (NBS), l'IPP poursuit son fléchissement à 10,3% en g.a. en décembre, contre +12,9% en g.a. en novembre, et après un record historique à +13,5% en g.a. en octobre. Concrètement, la croissance de l'IPP ralentit fortement pour le secteur extractif et le secteur des matières premières (+44,2% et +19,7% en g.a. en décembre, contre +60,5% et +25,0% en g.a. en novembre), notamment pour l'extraction de charbon (+66,8% en g.a. en décembre contre +88,8% en g.a. en novembre), l'extraction de pétrole et de gaz (+45,6% en g.a. en décembre contre +68,5% en g.a. en novembre) en raison d'une modération des prix du pétrole brut international, et l'extraction de métaux ferreux (-2,6% en g.a. en décembre contre +9,5% en g.a. en novembre), du fait de la mise en circulation de stocks de matières premières sur le marché intérieur depuis le mois de mai.

La croissance de l'IPC ralentit à +1,5% en g.a. en décembre, contre +2,3% en g.a. en novembre (qui était le plus haut niveau depuis septembre 2020). Cette évolution s'explique notamment par la chute du sous-indice des prix alimentaires (-1,2% en g.a. en décembre contre +1,6% en novembre), en raison de l'accélération de la baisse des prix du porc (-36,7% en g.a. en décembre contre -32,7 en g.a. en novembre) et de la moindre augmentation des prix des légumes (+10,6% en g.a. en décembre contre +30,6% en g.a. en novembre). Le sous-indice des produits non-alimentaires ralentit également à +2,1% en g.a. en décembre, contre +2,5% en novembre, alimenté notamment par le ralentissement de la croissance des prix des carburants (+22,5% en g.a. en décembre contre +35,7% en g.a. en novembre). Le gouvernement chinois s'attend à ce que l'IPC augmente d'environ 3% cette année, soit plus que la croissance réelle de 2,5% de l'année dernière, comme évoqué dans le Rapport annuel de travail du gouvernement du 5 mars. La PBoC estime quant à elle que l'IPC augmentera de 2% en 2021. L'inflation sous-jacente (hors prix de l'énergie et des aliments) se stabilise à +1,2% en g.a. en décembre, comme en novembre.

L'écart entre l'IPC et l'IPP poursuit son rétrécissement, à 8,8% en décembre, contre 10,6% en novembre, mais restant encore à un niveau élevé. La faible transmission de la hausse des coûts jusqu'au consommateur final s'explique notamment par les effets de concurrence au niveau de l'offre, et la lente reprise de la demande intérieure. La pression sur les prix est donc principalement ressentie par les secteurs en aval. Le ralentissement de l'IPC ne devrait pas, à ce stade, pousser les autorités à un assouplissement monétaire.

### **Réserves de change : les réserves de change s'établissent à 3250 Mds USD en décembre, niveau record depuis 6 ans, en forte hausse mensuelle de 27,8 Mds USD**

Selon la State Administration of Foreign Exchange (SAFE), les réserves de change s'établissent à 3250 Mds USD en décembre, contre 3222 Mds USD en novembre, se stabilisant ainsi au-dessus de 3 200 Mds USD pour le 8<sup>ème</sup> mois consécutif. Cette évolution est due à des facteurs transactionnels (le commerce international, les investissements en actions et en obligations transfrontaliers et l'opération de la PBoC sur le marché de change) et des facteurs

non transactionnels (les taux de change des devises et les actifs libellés en diverses devises dans le portefeuille d'investissement des réserves).

Selon la SAFE, l'augmentation mensuelle de 27,8 Mds USD (+0,86% en g.m.) s'explique par la hausse de la valeur des actifs libellés en autres devises que le dollar, alimentée par la dépréciation du dollar. En effet, alors que l'indice du dollar (DXY) a chuté de 0,4% en décembre (indiquant une dépréciation du dollar par rapport à un panier de devises), la livre et l'euro se sont appréciés respectivement de 1,8% et de 0,5% contre le dollar: les actifs libellés en livre et en euro se sont ainsi largement appréciés. En revanche, le taux de rendement des bons du Trésor américains (dans lesquels un tiers des réserves seraient investies) s'est élevé de 7 points de base pour atteindre 1,51% à fin décembre (contre 1,44% à fin novembre), entraînant une baisse de leur valeur. La ventilation précise des actifs composant les réserves demeure cependant inconnue. En outre, la croissance continue des exportations chinoises depuis mi-2020 (croissance mensuelle moyenne des exportations de 24,4 % en g.a. depuis juin 2020), a certainement alimenté l'augmentation des réserves de change (les chiffres du commerce extérieur seront publiés ce vendredi).

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Macroéconomie

### **Politique économique : projet de réforme du Conseil des Affaires d'État sur « l'allocation des facteurs par le marché »**

Le Conseil des affaires d'État a publié le 6 janvier 2022 un plan de projet de réforme pilote pour l'allocation des facteurs selon des mécanismes de marché (« 要素市场化配置综合改革试点总体方案 »). Les facteurs de production concernés sont le travail, le capital, les technologies et les données (identifiées par les autorités chinoises comme 5ème facteur en 2019). Les projets pilotes se dérouleront de 2021 à 2025 et doivent permettre des avancées progressives visant à « supprimer les obstacles à la circulation libre et ordonnée des facteurs », qui obèrent la croissance économique.

Ainsi, les tâches définies dans le plan incluent :

- l'amélioration du système de gestion des terres : utilisation et offre des terrains, ruraux et industriels, ainsi que des espaces maritimes ;
- la promotion du « flux rationnel, fluide et ordonné » de la main-d'œuvre : poursuite de la réforme du Hukou, amélioration de la circulation de la main-d'œuvre notamment des talents ;
- l'orientation du capital au service de l'économie réelle : accroissement de l'offre de services financiers, développement des marchés des actions, allègements des restrictions sur les marchés des capitaux ;
- la transformation des avancées technologiques en capacité de production ;
- l'élaboration de règles et systèmes d'échanges de données, ainsi que le renforcement de la sécurité des données ;
- la mise en place de nouveaux mécanismes de marché pour les ressources et produits liés à l'environnement : comptabilité verte, valorisation économique des produits écologiques, « comptes de responsabilité verte » pour les entreprises, gouvernements et particuliers.

Le plan ne nomme pas les municipalités ou régions concernées mais indique que « des clusters urbains, des zones métropolitaines ou des villes-centres ayant un besoin urgent de réforme, des bases relativement solides et un potentiel de développement » seront sélectionnées pour déployer les projets pilotes. S'agissant des données, des zones pilotes d'échanges de données ont récemment été mises en place, notamment à Shanghai mais aussi à Guangzhou.

La réforme de l'allocation des facteurs de production constitue une priorité du 19ème Congrès national du PCC de 2017. En avril 2020, le Comité Central du parti et le Conseil des Affaires d'État ont publié conjointement les « Avis directeurs sur l'amélioration du mécanisme d'allocation des facteurs de production fondée sur le marché », posant les fondements du projet pilote. Cette réforme pourrait être un élément clé de la stratégie de long terme vers un développement économique plus qualitatif.

### **Investissements : le Conseil des affaires d'Etat appelle à relancer les investissements pour assurer la stabilité économique au S1 2022**

Lors de la réunion hebdomadaire du Conseil des affaires d'Etat présidée par Li Keqiang le 10 janvier 2022, les autorités ont appelé à accroître les investissements « efficaces » et « de manière ciblée », notamment dans les projets nationaux clés identifiés dans le 14<sup>ème</sup> plan quinquennal (2021-2025) et les 44 plans sectoriels, afin d'assurer une croissance stable au début 2022. Les 102 projets qui devront faire l'objet d'une attention particulière

couvrent entre autres les secteurs de la sécurité alimentaire et énergétique, l'industrie manufacturière de pointe et les industries de haute technologie, les transports et la logistique, les communications en réseau, et les logements urbains abordables.

Le communiqué souligne que les gouvernements locaux ont émis 1200 Mds RMB de *special purpose bonds* au T4 2021, pour lesquels les fonds levés devront être alloués dès que possible, se concentrant sur les projets de construction. Les autorités entendent ainsi favoriser l'efficacité des dépenses déjà budgétées, afin de ne pas inonder l'économie de liquidités excédentaires. En outre, elles indiquent que la réforme du système d'approbation et d'évaluation des projets d'investissement devra être approfondie. Pour rappel, alors que les quotas d'émissions obligatoires gouvernementaux pour l'année 2022 seront officialisés lors des *Lianghui* en mars, les gouvernements locaux commenceront à émettre des obligations dès le début d'année.

*Retour au sommaire* ([ici](#))

## Echanges et politique commerciale

### Relations Chine-US : Pékin introduit des droits de douane sur certains biens venant des Etats-Unis

Le ministère chinois du Commerce (MOFCOM) a [annoncé](#) le 6 janvier l'introduction de droits anti-dumping sur le polyphénylène éthers<sup>1</sup> importé depuis les Etats-Unis à compter du 7 janvier. Le même jour le MOFCOM a également [déclaré](#) avoir déterminé dans le cadre d'une enquête ouverte en août 2020 que les importations de polyphénylène éthers en provenance des Etats-Unis étaient subventionnées à hauteur de 0,9 %. Les autorités chinoises ont annoncé que ces importations ne seraient toutefois pas frappées par des droits compensateurs, et que les douanes chinoises dédommageraient les importateurs chinois à hauteur de 0,9 % du prix d'achat de polyphénylène éthers venant des Etats-Unis.

Le 10 janvier le MOFCOM a [annoncé](#) l'introduction de droits anti-dumping de 65,3 %<sup>2</sup> sur les importations d'éthylène glycol et de propylène glycol<sup>3</sup> depuis les Etats-Unis à partir du 11 janvier. Le même jour le MOFCOM a également [déclaré](#) que ces biens bénéficiaient d'une subvention américaine à hauteur de 16,8 %, annonçant toutefois ne pas introduire de droits compensateurs pour le moment.

Le MOFCOM a par ailleurs annoncé le 11 janvier le maintien de [droits compensateurs](#) et [anti-dumping](#) sur les importations de drêches<sup>4</sup> pour une année supplémentaire, jusqu'au 12 janvier 2023<sup>5</sup>.

### Chiffres actualisés du commerce bilatéral entre janvier et novembre 2021

Les exportations françaises sont supérieures à leur niveau de 2019 grâce au dynamisme du luxe et de l'agroalimentaire, mais le déficit commercial peine à reculer (source : douanes françaises)

- **Les exportations françaises de biens vers la Chine ont fortement augmenté** sur les 11 premiers mois de 2021 par rapport à leur niveau de 2020 (+44,7 % à 21,7 Mds EUR), du fait d'un effet de base important (les exportations avaient baissé de 20,8 % sur la même période en 2020), ainsi que d'une reprise des ventes aéronautiques à partir d'avril 2021 (3,4 Mds EUR vs. 1,7 Md EUR entre avril et novembre 2020), premier poste des exportations françaises.
- **Les exportations françaises sont supérieures à leur niveau de 2019** (21,7 Mds EUR vs. 18,9 Mds EUR) malgré des ventes du secteur aéronautique encore bien inférieures à leur niveau d'avant-crise (3,9 Mds EUR vs. 6,6 Mds EUR).
- **Hors aéronautique, les exportations sont dynamiques.** Alors que les touristes chinois ne peuvent que difficilement voyager en France, les exportations françaises de produits de luxe<sup>[1]</sup> ont augmenté de manière

<sup>1</sup> Ce plastique est largement utilisé sous forme d'alliages dans le bâtiment, l'industrie automobile, ainsi que dans la production de panneaux photovoltaïques à cause de son très faible coefficient de dilatation thermique.

<sup>2</sup> Les importations de l'entreprise américaine Dow Chemical Company seront pour leur part frappées de droits anti-dumping de 57,4 %.

<sup>3</sup> Ces composants chimiques servent de bases chimiques entre autres utilisés dans les industries pétrochimiques et comme dégivrant dans les industries civile ou militaire.

<sup>4</sup> Un aliment composé de céréales et généralement utilisé pour l'alimentation animale.

<sup>5</sup> Les droits anti-dumping et compensateurs furent initialement introduits en 2016 à un taux de respectivement 33,8 % et 10-10,7 %, avant d'être rehaussés à respectivement 42,2 %-53,7 % et 11,2 %-12 % en janvier 2017.

significative par rapport à 2020 (+83,7 % en g.a. à 5,7 Mds EUR pour l'ensemble du secteur ; +222 % à 2,1 Md EUR pour la maroquinerie) ; les ventes du secteur agricole et agroalimentaire ont également bondi (+29,9 % à 2,7 Mds EUR) grâce aux ventes de produits laitiers (+23,7 % à 411 MEUR) et de boissons (+63,9 % à 1,3 Md EUR), dont les spiritueux (+84,5 % à 714 MEUR) et le vin (+43,1 % à 520 MEUR).

- **Les importations françaises de biens chinois ont continué d'augmenter** : +10,5 % en g.a. à 56,9 Mds EUR du fait des achats de produits informatiques et électroniques (+16,5 % en g.a. à 16,5 Mds EUR ; +18,4 % pour les ordinateurs ; +7,7 % pour les téléphones) et d'équipements électriques et ménagers (+24,0 % à 7,2 Mds EUR) qui sont restés importants.
- Les importations de produits **textiles et d'habillement** ont diminué (-30,5 % en g.a. à 8,7 Mds EUR) du fait de la forte baisse des importations de masques et autres équipements de protection.
- Les importations de navires ont fortement crû (801 MEUR vs. 428 MEUR) en lien avec les achats de porte-conteneurs chinois par CMA-CGM.
- **Le déficit commercial français sur la période a baissé par rapport à 2020: -3,6 % à 35,2 Mds EUR (il s'est creusé par rapport à 30,0 Mds EUR entre janvier et novembre 2019).**

#### **Echanges de biens entre la France et la Chine de janvier à novembre 2021 :**

	<b>Montant (MEUR)</b>	<b>Evolution en g.a.</b>
<b>Echanges totaux</b>	<b>78 583</b>	<b>+18,2 %</b>
<b>Exportations françaises</b>	<b>21 692</b>	<b>+44,7 %</b>
<i>Matériel de transport</i>	4 171	+124,9 %
<i>Agricole et agroalimentaire</i>	2 684	+29,9 %
<i>Chimie, parfums, cosmétiques</i>	3 249	+24,5 %
<b>Importations françaises</b>	<b>56 891</b>	<b>+10,5 %</b>
<i>Informatique, électronique</i>	16 105	+16,5 %
<i>Textile, habillement, chaussures</i>	8 647	-30,5 %
<i>Equip. électriques et ménagers</i>	7 230	+24,0 %
<b>Balance commerciale</b>	<b>-35,2 Mds EUR</b>	<b>Baisse du déficit de 3,6 % (-1,3 Mds EUR)</b>

[1] *Boissons, parfums, cosmétiques, cuir, bagagerie, bijouterie, joaillerie et objets d'art*

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

## Climat des affaires : le gouvernement chinois publie une circulaire visant à stabiliser le commerce extérieur

Le 11 janvier le Conseil des Affaires de l'Etat a publié une [circulaire](#) présentant 15 mesures adressées aux départements sous son autorité ainsi qu'aux gouvernements au niveau provincial, visant à « stabiliser le commerce extérieur ».

Une première partie est consacrée à « l'exploitation du potentiel des importations et des exportations », notamment à **travers le développement des entrepôts à l'étranger (海外仓) pour soutenir le commerce électronique transfrontalier**. Plus largement, la circulaire encourage l'augmentation des importations de produits de base et de consommation.

La deuxième partie porte sur la stabilisation de la chaîne industrielle et d'approvisionnement. L'accent y est mis sur la nécessité d'alléger la pression sur les chaînes logistiques internationales, en encourageant les gouvernements locaux et les associations à aider les petites, moyennes et micro entreprises tournées vers le commerce extérieur à entrer en relation avec les sociétés de transport maritime. La circulaire incite par ailleurs les institutions financières à soutenir ces entreprises. Dans l'industrie de la transformation (加工贸易)<sup>6</sup>, les intérêts sur les impôts différés sur la vente de produits dans le marché intérieur mais initialement destinés à l'exportation seront exonérés jusqu'à fin la 2022. Le document annonce également que le délai moyen pour la procédure de remise des taxes à l'exportation (出口退税)<sup>7</sup> sera réduit à six jours ouvrables en 2022. La circulaire souligne aussi l'importance de mettre en œuvre les dispositions de l'accord du partenariat économique régional global (RCEP) entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 pour faciliter la libéralisation du commerce.

La troisième partie énumère des mesures visant à sauvegarder les commandes étrangères de produits chinois. Le document met l'accent sur l'importance de promouvoir les petites, moyennes, et micro entreprises exportatrices par le biais de l'assurance-crédit à l'exportation et en encourageant les banques à mettre davantage de moyens à leur disposition. La circulaire insiste finalement sur la mise en place de politiques de soutien aux exportateurs dans les industries à forte intensité de main-d'œuvre (textiles, jouets...) afin de conserver les emplois dans ces secteurs.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

---

<sup>6</sup> Le commerce de transformation désigne l'activité commerciale consistant à importer de l'étranger tout ou partie des matières premières et auxiliaires, des pièces et composants, des accessoires et des matériaux d'emballage, et à réexporter des produits finis après transformation ou assemblage par des entreprises en Chine.

<sup>7</sup> Les remises de taxes à l'exportation sont des remboursements de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de la taxe sur la consommation (TC) effectivement payées par les entreprises exportatrices sur les marchandises exportées au cours de production et de circulation.

## Industrie et numérique

### **Economie numérique : publication d'un plan quinquennal pour le développement de l'économie numérique (2021-2025)**

Le 12 janvier, le Conseil des Affaires de l'Etat a publié un [plan quinquennal pour le développement de l'économie numérique](#) (2021-2025). L'un des principaux objectifs affichés est de porter la part du secteur numérique à 10% du PIB en 2025, contre 7,8% en 2020. Le plan reprend également plusieurs objectifs mis en avant dans le 14<sup>ème</sup> plan quinquennal pour l'informatisation, publié fin décembre 2020 (voir [brèves du SER de Pékin du 3 janvier 2021](#)), et ajoute deux objectifs chiffrés à l'horizon 2025 :

- Porter le taux d'adoption de plateformes d'internet industriel à 45% – contre 14,7% en 2020 ;
- Porter la taille de l'industrie des services des technologies de l'information et des logiciels à 14 000 Mds CNY (1 900 Mds EUR) – contre 8 200 Mds CNY en 2020.

Dans la continuité des autres plans parus fin décembre, le plan met l'accent sur la transformation numérique des industries traditionnelles, ainsi que l'amélioration du niveau de numérisation des services publics. Il s'agit en effet, comme le suggère un [article](#) de Liu Shijin (conseiller économique et membre de la Conférence consultative politique du peuple), de mettre à profit le développement de l'économie numérique, aujourd'hui davantage tournée vers les consommateurs (optimisation des livraisons, par exemple) pour soutenir la montée en gamme industrielle du pays. Il s'agit notamment de valoriser économiquement les données et d'en exploiter le potentiel. Le plan [insiste](#) ainsi sur la nécessité d'explorer la mise en œuvre de réglementations dans les domaines des flux transfrontaliers de données et de la sécurisation des données. La [création](#), le 11 janvier, d'un sous-comité d'experts pour la « fabrication intelligente » (智能制造专家委员会) par le ministère de l'Industrie et des technologies de l'information (MIIT), qui se composera de membres issus du monde académique et du secteur privé, plaide également en ce sens.

Le soutien aux secteurs clés déjà identifiés dans le 14<sup>ème</sup> plan quinquennal (mars 2021) comme les circuits intégrés, l'intelligence artificielle, le big data, la blockchain, est par ailleurs réaffirmé.

### **Politique économique : la création d'une nouvelle zone pilote transfrontalière de libre-échange de données est annoncée dans le Guangdong**

Le Conseil des Affaires d'Etat a publié un [plan](#) de lancement de projet pilote sur l'allocation des facteurs de production (voir par ailleurs- *section macroéconomie*), qui appelle notamment à établir des systèmes d'ouverture de données gouvernementales, à une réflexion sur les règles d'échanges de données et à leur utilisation dans l'IA et l'IoT, ainsi qu'au renforcement de leur sécurité.

Dans le même temps, des plateformes pilotes d'échanges de données émergent déjà au niveau local. C'est par exemple le cas à [Shanghai](#), mais aussi plus récemment dans le district de Nansha de [Canton](#) (province du Guangdong), qui a annoncé ouvrir un « port de libre-échange des données », s'intégrant au sein d'un projet plus large de zone de libre-échange. Doté d'un investissement de [31,8 Mds CNY](#) (5 Mds USD), ce projet pilote pour les transferts transfrontaliers de données s'appuiera notamment sur deux centres de données et sera connecté à l'étranger *via* des câbles sous-marins. Les autorités locales du district de Nansha ont signé un partenariat avec China Aviation Cloud ([中航云电信股份有限公司](#)) pour la construction de cette plateforme, dont la mise en service

est annoncée pour 2025. Fondé en 2017 à Canton, China Aviation Cloud se présente comme un fournisseur de solutions cloud.

Si les autorités provinciales revendiquent cette plateforme comme étant le premier projet pilote de transfert transfrontalier de données, la zone de libre-échange de [Hainan](#) (2020) inclut, elle aussi, un projet similaire. La multiplication de ces plateformes pilotes d'échange de données (intérieur mais aussi transfrontalier) témoigne par ailleurs de la mise en concurrence typique de plusieurs localités, qui testent les manières dont s'articulera la valorisation des données comme facteur de production économique en vue de faire émerger les meilleures pratiques.

### **Automobile : les ventes de véhicules à énergie nouvelle (VEN) ont dépassé l'objectif de 20% des ventes automobiles en décembre 2021**

En décembre 2021, les ventes de véhicules à énergie nouvelle (VEN) se sont élevées à [22,6%](#), dépassant ainsi l'objectif de 20% fixé par le plan *Made in China 2025* (2015) pour 2025. L'atteinte de cet objectif témoigne, de manière plus générale, de la progression des ventes automobiles en 2021 (+3,4% en g.a.).

Néanmoins, à mesure qu'augmentent les ventes et la demande en VEN, [se profile](#) une possible pénurie de lithium et autres matières premières nécessaires à la production de composants de batteries comme les cathodes. Selon un rapport de Bloomberg NEF, la demande mondiale en VE et en batteries (qui devrait être multipliée par 14 entre 2018 et 2030), engendrera en effet des pénuries : la production de carbonate de lithium en 2022 s'élèverait à 636 000 tonnes selon des estimations, tandis que la demande pourrait s'élever à 641 000 tonnes. En 2021, ces chiffres étaient respectivement de 497 000 et 504 000.

Cette inadéquation explique par ailleurs la montée des prix de ces matières premières (jusqu'à 5 fois le prix de janvier 2021 pour le carbonate de lithium, s'élevant à 41 027 USD/tonne). Pour mémoire, la Chine représente [plus de 80%](#) de la production mondiale de cellules de batteries, [et près de 60%](#) des capacités de raffinage de lithium.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Développement durable, énergie et transports

### Transport aérien : réduction drastique de la connectivité aérienne entre la France et la Chine

A la faveur de l'apparition du variant Omicron en Chine, et à l'approche du nouvel an lunaire (1<sup>er</sup> février) et de l'ouverture des Jeux Olympiques d'Hiver 2022 de Pékin (inauguration le 4 février), les autorités chinoises ont multiplié les sanctions au titre du mécanisme dit de « circuit breaker ». Ces dispositions unilatérales chinoises, mises en place en juin 2020 et confirmées en avril dernier, renvoient à des mesures controversées qui tiennent responsables les compagnies aériennes (chinoises ou étrangères) de l'apport de passagers détectés positifs au COVID-19 à leur arrivée sur le territoire chinois ou au cours de leur quarantaine. Les transporteurs aériens sont sanctionnés par des annulations de vols entrants pour des durées variables (parfois par limitation des taux de remplissage à 40 ou 50%), en fonction du nombre de cas positifs. Ces interruptions nuisent au maintien de la connectivité arienne internationale, par ailleurs fortement réduite par la Chine.

A cet égard, Air France a récemment écopé de l'annulation de 4 vols pour son programme hebdomadaire AF198 entre Paris CDG et Shanghai PVG (10, 17, 24 et 31 janvier). Cette sanction s'ajoutait à celle ayant frappé antérieurement la compagnie française, lui interdisant pour les mêmes raisons l'exploitation de son vol hebdomadaire AF382 entre CDG et Tianjin TSN, suspendu pendant 6 semaines consécutives (3, 10, 17, 24, 30 décembre 2021 et 6 janvier 2022). Les compagnies chinoises sont également sanctionnées : Air China pour une durée record de deux mois et demi, entre Paris et Tianjin (suspension de 10 vols hebdomadaires CA934 entre le 12 janvier et le 16 mars inclus) ; China Eastern pour 6 semaines entre Paris et Shanghai (suspension des vols MU570 CDG-PVG des 30 janvier, 6, 13, 20 et 27 février, 6 mars) ; China Southern pour un mois, privé de son vol hebdomadaire CZ348 entre Paris et Canton (entre le 20 janvier et le 10 février inclus).

La liste de ces sanctions n'est sans doute pas close. Mais un tel volume d'annulation est inédit depuis la mise en place de ces mesures unilatérales de régulation du trafic aérien international à destination de la Chine, qui a réduit globalement à 2% le volume de vols réguliers par rapport à celui existant avant la période épidémique. Pour mémoire, depuis août 2020, seuls 6 vols réguliers sont autorisés par la Chine pour assurer la connectivité avec la France, répartis à équité entre le pavillon français et chinois. Depuis la mise en œuvre des mesures de « circuit breaker » il y a un an et demi, 70 vols ont été supprimés entre la France et la Chine (en dehors des mesures de réciprocité prises par les autorités françaises à l'encontre des compagnies chinoises, en rétorsion des sanctions frappant Air France, jugées incompatibles avec les dispositions de l'accord bilatéral sur les services aériens). Cependant, plus d'un tiers de ces annulations se sont concentrés entre novembre dernier et début janvier 2022, soit 30 vols supprimés sur une période d'un peu plus de deux mois. Le marché français n'est pas le seul à être perturbé par ces interruptions intempestives des programmes de rares vols réguliers internationaux autorisés, puisque ces sanctions touchent également d'autres marchés importants pour la Chine, comme celui [avec les Etats-Unis](#), le Canada, ainsi qu'avec d'autres pays européens, toutes les compagnies étant frappés de nombreuses annulations pour leurs vols entrant.

En outre, d'autres difficultés opérationnelles et de nouvelles restrictions sanitaires viennent empirer la situation. A Tianjin, nouveau foyer déclaré de COVID-19, les mesures de restrictions d'accès ou de sortie à la ville ont obligé Air France à retarder la reprise de sa liaison AF382, normalement prévue le 13 janvier. D'autres réglementations éphémères ont également perturbé la stabilité des vols commerciaux. Ainsi, les désinfections cabine appliquées fin décembre à Shanghai Pudong par les douanes locales, impliquant des durées de procédures excessivement longues et incompatibles avec les temps d'emplois des équipages, ont conduit à l'annulation de trois autres vols AF198 CDG PVG. Finalement, ces mesures d'intensification des désinfections des appareils au COVID-19 n'étaient

en réalité [pas destinées aux appareils des compagnies étrangères](#). Air France a été exceptionnellement autorisée à compenser ses pertes d'exploitation par la programmation de trois vols supplémentaires entre Paris et Shanghai, dans la seconde quinzaine de janvier.

### Aviation civile : publication du 14<sup>ème</sup> plan quinquennal de développement de l'aviation civile

Le 7 janvier, l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) a rendu public son 14<sup>ème</sup> plan de développement de développement de l'aviation civile, finalisé le 24 décembre dernier avec la Commission Nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) et le Ministère des Transports (MoT). Ce [document cadre](#) établit les principes directeurs et grands objectifs pour le secteur, dans le cadre du 14<sup>ème</sup> plan quinquennal 2021-2025, lui-même étape de « Vision 2035 » (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 8 mars 2021](#)). Cette nouvelle feuille de route, qui sera bientôt déclinée en 13 plans sectoriels et 7 plans régionaux, est articulée autour de [6 grandes orientations](#) :

- 1) Attention constante à la sécurité aérienne.** Au cours de la période précédente du 13<sup>ème</sup> plan quinquennal (2016-2020), l'aviation chinoise a cumulé 52,7 millions d'heures de vol sans accident majeur. Pour ce 14<sup>ème</sup> plan, l'objectif est de conforter cette performance en la doublant, pour atteindre 100 millions d'heures de vol sans accident en 2025, avec une meilleure allocation des ressources et une croissance des investissements. La certification des produits aéronautiques chinois fait, attestant de leur conformité aux normes de sécurité et navigabilité, fait également l'objet de mentions dans le plan, comme celles pour le monocouloir C919 de COMAC et le moteur CJ-1000 d'AECC qui pourrait l'équiper, le programme sino-russe CR929, le turbopropulseur régional MA700 de Xi'an Aircrafts (groupe AVIC) ou encore l'hélicoptère AC352 d'AVIC ;
- 2) Approfondissement du réseau d'infrastructures,** passant par la poursuite de la construction d'un système aéroportuaire intégré, adossé à une gestion efficiente du trafic aérien. Quelques objectifs clefs pour 2025, issus de la feuille de route : certification de 270 aéroports civils (dont 80% d'entre eux devront permettre de rejoindre le centre-ville en moins d'une heure) ; l'agence du trafic aérien (ATMB) devra être en mesure de traiter jusqu'à 17 millions de décollages et atterrissages en 2025 (contre 9 millions en 2020, soit près de 13% de croissance par an au cours du 14<sup>ème</sup> plan) ;
- 3) Développement de services plus performants** pour les usagers du transport aérien, passagers ou service logistiques, ou encore expansion de l'offre pour l'aviation régionale. En 2025, la feuille de route prévoit le transport de 930 millions de passagers par an, de 9,5 millions de tonnes pour le cargo. La connectivité aérienne sera accrue vers 70 pays (contre 62 en 2020, et dont plus de 50 participant de l'initiative « One Belt, One Road ») ;
- 4) Accélération du verdissement de l'aviation.** S'il faudra toutefois patienter avant la publication d'un plan spécifique pour les détails, notamment en matière de politique de promotion, de développement et éventuellement d'incorporation des carburants durables de l'aviation (SAF), la feuille de route insiste sur la nécessité d'accroître les stratégies d'électrification et souhaite une amélioration des indicateurs permettant d'assurer le suivi et la réduction de l'empreinte carbone du secteur (adoption de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance – ESG). Le plan fixe des limitations à 2025 pour les émissions de CO<sub>2</sub> de l'aviation par tonne-kilomètres à 0,886 kg (contre 0,928 kg en 2020). La

consommation d'énergie par passagers et unité aéroportuaire est ciblée à 0,853 kg en 2025 (contre 0,948 kg en 2020) ;

- 5) **Accélérer l'innovation scientifique et technologique.** Au-delà du renforcement de la stratégie d'innovation et de formation de talents dans l'aviation civile, ou du déploiement de la 5G pour notamment la connectivité embarquée, enjeux qui seront détaillés ultérieurement dans un plan spécifique, la feuille de route fixe [plusieurs objectifs concrets](#), comme la disparition d'ici 2025 pour les aéroports de plus de 10 millions de passagers de 100% de la documentation imprimée ; de suivi en temps réel du traitement d'au moins 90% des bagages grâce à la technologie RFID ; ou encore de la numérisation de 80% de la documentation nécessaire aux besoins du fret aérien;
- 6) **Augmentation de l'allocation des ressources par le marché.** En dehors des procédures de simplification administrative, l'idée du plan est d'accroître la gouvernance de l'offre aérienne par le marché. Le but est également de maintenir une logique de connectivité internationale et territoriale cohérente et efficiente, répartie entre les 7 hubs internationaux (Pékin, Shanghai, Canton, Shenzhen, Hongkong, Chengdu et Chongqing) et les 7 hubs régionaux du marché intérieur (Chengdu, Chongqing, Shenzhen, Kunming, Xi'an, Urumqi, Harbin).

Dans la [récente conférence](#) sur le travail de l'aviation civile, M. FENG Zhenglin, administrateur de la CAAC, a présenté un état des lieux de l'année 2021. Le volume du trafic de passagers s'est établi à 85,7 milliards de tonnes-km et le volume du trafic de fret et de courrier a atteint 85,7 milliards de tonnes-km. 248 aéroports civils ont été certifiés, avec notamment l'entrée en service de nouveaux aéroports majeurs, Chengfu Tianfu (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 28 juin 2021](#)) et Qingdao Jiaodong (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 30 août 2021](#)). Les vols d'aviation générale ont progressé de 20,1% par rapport à 2020, avec 1,182 million d'heures de vols, enfin près de 830 000 drones sont enregistrés, totalisant des dizaines de millions d'heures de vols. La CAAC a également adopté des mesures contre-cycliques pour venir en aide aux transporteurs aériens, faisant face à la crise (pour 10 Mds CNY d'aides ou dégrèvement de cotisations, soit 1,37 Md EUR).

Pour 2022, les perspectives sont à la consolidation du marché intérieur, dans un contexte toujours difficile lié à la prévention contre la pandémie de COVID-19, conduisant à de nombreuses annulations de vols et pertes de recettes d'exploitation pour les compagnies aériennes, suite à des restrictions de circulation, d'ailleurs renforcées à l'approche du nouvel an chinois (1<sup>er</sup> février) et des Jeux Olympiques d'Hiver 2022 de Pékin. Si, en matière d'infrastructures aéroportuaires, l'objectif à fin 2022 est d'atteindre 256 aéroports certifiés, l'Administrateur de la CAAC pointe plutôt vers 2023-2025 pour un retour à une croissance significative du trafic aérien.

Selon [les commentaires](#) de l'observateur M. YU Zhanfu (cabinet Roland Berger), ce 14<sup>ème</sup> plan de développement de l'aviation civile est donc marqué par un ralentissement des indicateurs de croissance. Avant l'impact de la pandémie de COVID-19, le 13<sup>ème</sup> plan (2016-2020) prévoyait une croissance du volume passagers de 10,7% par an ; de 4,6% pour le fret aérien y compris le courrier postal ; de 11% pour la croissance annuelle du chiffre d'affaire des entreprises du secteur. La nouvelle feuille de route réduit quasiment de moitié ces perspectives de croissance pour 2021-2025, avec respectivement 5,9% (volume de passagers), 3,9%/an (fret aérien), et 5,2%/an (CA). Ce ralentissement de la croissance prend évidemment en compte les conséquences de la pandémie de COVID-19 et les entraves qu'elle impose à la reprise. Ces indicateurs semblent toutefois également alignés sur les objectifs macro-économiques du gouvernement chinois, axés sur un changement de modèle vers une croissance plus qualitative. Ces inflexions auront certainement des conséquences dans les années à venir sur le rythme d'expansion des actifs des compagnies aériennes, qui pourrait ralentir leur acquisition de nouveaux avions.

Dans une logique de réduction des coûts, selon YU Zhanfu, le 14<sup>ème</sup> plan de développement de l'aviation civile induit pour les transporteurs aériens l'idée d'une optimisation des durées d'exploitation des aéronefs, avec une densité plus forte en cabine, afin d'offrir plus de capacités en tirant partie de la flotte existante actuellement en service. Ces observations rejoignent des questionnements ouverts par des experts chinois sur ces questions l'an dernier (Voir *Brèves du SER de Pékin*, [semaine du 4 janvier 2021](#)).

### **Energie : la Chine devient le premier importateur mondial de gaz naturel liquéfié (GNL), devant le Japon**

En 2021, la Chine a pour la première fois surpassé le Japon en termes d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) et devient ainsi le premier importateur mondial, d'après les analyses menées par [IHS Markit](#) et [Refinitiv](#). Leurs calculs montrent que les importations chinoises de GNL ont augmenté entre 16 et 18% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 81 Mt (env. 110 Mds de m<sup>3</sup>). Malgré les tensions diplomatiques, l'Australie reste le principal fournisseur de la Chine, suivie par les Etats-Unis et le Qatar.

La forte demande en électricité a été un [facteur clé](#) de l'augmentation des importations de GNL l'année dernière, en particulier dans le sud du pays, le gaz étant notamment utilisé pour la réponse aux pointes de consommation. Si la demande chinoise en GNL était déjà en hausse début 2021, tirée par la reprise de l'activité industrielle, la pénurie énergétique de l'automne et les prévisions d'un hiver particulièrement froid dans le nord de la Chine avaient poussé les autorités chinoises à ordonner une augmentation des importations de GNL en parallèle de la production domestique de gaz naturel. Cet appétit grandissant de la Chine pour les cargos de GNL a contribué à tirer le prix du gaz à la hausse, dans un contexte de concurrence mondiale accrue.

### **Environnement : publication d'une nouvelle directive pour la protection de l'écologie et de l'environnement dans le cadre des investissements à l'étranger**

Le ministère de l'Ecologie et de l'Environnement (MEE), conjointement avec le ministère du Commerce (MofCOM), a publié le 6 janvier une [nouvelle directive](#) pour la protection de l'écologie et de l'environnement dans le cadre des investissements chinois à l'étranger.

Un point saillant de cette version révisée par rapport à [l'ancienne directive de 2013](#) est que les entreprises chinoises sont désormais encouragées à adopter des normes internationales reconnues ou des normes chinoises plus strictes, si le pays d'accueil ne dispose pas de lois ou réglementations pertinentes en matière de protection environnementale ou si les réglementations applicables ne sont pas assez strictes. De telles formulations étaient déjà parues dans le guide sur le développement vert des investissements à l'étranger publié en juillet dernier par le MofCOM et le MEE. Pour rappel, auparavant les entreprises chinoises devaient simplement se conformer "aux lois et réglementations du pays hôte".

En outre, la directive définit des lignes directrices couvrant le cycle de vie complet des projets d'investissement, de l'évaluation de l'impact environnemental avant la construction jusqu'aux exigences pendant le déclassement ou démantèlement des projets. Elle propose également des règles spécifiques concernant les principaux secteurs des investissements sortants dans le cadre de BRI (énergie, pétrochimie, exploitation minière et infrastructures de transport). L'accent est mis sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la conservation de la biodiversité ainsi que la prévention de la pollution.

Ce nouveau texte reste cependant non-contraignant.

### **Ressources en eau : publication du premier plan quinquennal en vue de garantir la sécurité de l'eau**

La Commission nationale pour le Développement et la Réforme (NDRC) et le ministère des Ressources en eau (MWR) ont publié conjointement le 14<sup>e</sup> [plan](#) quinquennal sur la sécurité de l'eau, visant à assurer l'approvisionnement en eau, améliorer la résilience du pays aux catastrophes liées à l'eau et renforcer la protection de l'écologie aquatique d'ici 2025. Il s'agit du premier plan intégré en la matière au niveau national, englobant tous les aspects relatifs à la sécurité hydrique.

Au cours de la période du 14<sup>e</sup> plan quinquennal, des efforts seront portés sur la gestion quantitative de la ressource en eau, sur la construction de grands projets hydrauliques ainsi que sur le déploiement de réseaux d'eau intelligents. Le plan prévoit aussi de renforcer le contrôle des inondations et des sécheresses, d'assurer une allocation optimale des ressources en eau et d'améliorer la protection écologique des milieux hydriques. La Chine entend également intensifier ses efforts de modernisation du système de gouvernance des ressources en eau.

La sécurité liée à l'eau constitue un grand sujet de préoccupations en Chine, dans un contexte d'inégalité de répartition géographique des ressources en eau, de surexploitation des eaux souterraines et de pollution des sources d'eau. A ceci s'ajoute la prévention des risques, dont l'enjeu a été rappelé par les inondations dévastatrices qui ont ravagé plusieurs provinces l'été dernier. Selon une [étude récente](#) menée par des chercheurs de l'Institut d'écologie appliquée de l'Académie chinoise des Sciences, même le Nord-Est de la Chine, où les ressources en eau sont pourtant globalement suffisantes, a été sujet à une dégradation de la sécurité de l'eau entre 2005 et 2015, en grande partie à cause de l'évolution des précipitations et de la consommation d'eau par l'agriculture.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

## Actualités régionales

### **Jiangsu – Plan de développement de la zone côtière du Jiangsu**

Le plan de développement de la région côtière du Jiangsu (2021-2025) a été approuvé par le Conseil d'État fin 2021. Le plan propose d'accélérer l'intégration de la zone avec Shanghai et le sud du Jiangsu et de promouvoir l'intégration inter-fluviale. Les zones côtières du Jiangsu comprennent les villes de Lianyungang, Yancheng et Nantong, avec une population résidente de 19 M d'habitants en 2020, soit plus de 22 % de la province. Le plan de développement prévoit de relier l'est et l'ouest : en s'appuyant sur Lianyungang pour construire une zone de liaison Europe-Asie ; Yancheng, pour construire une zone de liaison fleuve-mer ; et Nantong, pour construire une zone de liaison terre-mer. En parallèle, la région compte promouvoir le tourisme côtier et marin.

Source : [The paper](#)

### **Shanghai – Shanghai, « pôle numérique d'influence mondiale » d'ici 2035**

Le plan quinquennal de numérisation de Shanghai pour 2025 et le plan à long terme de développement économique de la ville pour 2035 ont été publiés fin 2021. Ils visent à faire de Shanghai une « ville numérique de premier plan au niveau mondial », couvrant l'infrastructure numérique, le développement économique, l'amélioration des moyens de subsistance et la gestion urbaine. L'IA et la 5G en sont les deux éléments clés. D'ici 2025, la production de l'industrie de l'intelligence artificielle de Shanghai atteindra 400 Mds CNY (55 Mds EUR), avec une croissance annuelle moyenne de 12 %, soit plus du double du taux de croissance du PIB de la ville, selon les objectifs du plan de développement de l'IA de Shanghai pour 2025.

Source : [Shine1](#), [The Paper1](#), [Shine2](#), [The Paper2](#)

*Retour au sommaire ([ici](#))*

# Hong Kong et Macao

## Hong Kong

### **Transport postal : la Hong Kong Post suspend les envois postaux à destination de la France, Monaco et La Réunion**

Depuis le 11 janvier, les envois postaux par la *Hong Kong Post* vers la France métropolitaine, Monaco et La Réunion sont suspendus pour une durée indéterminée, en raison des réductions de liaisons aériennes. Celles-ci font suite à l'interdiction complète des vols avec 8 pays dont la France, ainsi qu'à l'allongement de la quarantaine des équipages des vols cargos basés à Hong Kong lors de leur retour à Hong Kong (7 jours contre 3 par le passé, et désormais à l'hôtel et non à domicile).

### **Transport aérien : Cathay Pacific réduit fortement la fréquence de ses vols suite aux nouvelles restrictions mises en place par le gouvernement dans le cadre de sa lutte contre le Covid**

Cathay Pacific réduit fortement la fréquence de ses vols suite au renforcement des mesures de restrictions imposées à son personnel navigant : rallongement de la quarantaine imposée aux membres d'équipage lors de leur retour à Hong Kong, passant de 3 à 7 jours, celle-ci devant par ailleurs être désormais réalisée à l'hôtel et non plus à domicile ; interdiction d'entrée sur le territoire hongkongais imposée aux voyageurs en provenance de 8 pays dont la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Suite à ces nouvelles restrictions, Cathay Pacific a dans un premier temps suspendu l'ensemble de ses vols cargo long-courrier, avant de reprendre son trafic avec un rythme toutefois fortement ralenti : elle opèrerait à environ 20% de ses capacités de transport de fret « pré-pandémiques » (contre 70% auparavant) et 2% de ses capacités de transport de passager (contre 10% auparavant).

Cathay acheminant à elle seule 30% des marchandises arrivant à Hong Kong par fret aérien, la réduction de ses vols de fret devrait renchérir le transport aérien de 20 à 30% selon le président de l'association hongkongaise du cargo et de la logistique.

### **Economie de Hong Kong : l'agence de notation Fitch publie une note sur les risques portant sur l'économie hongkongaise suite aux nouvelles mesures de restriction**

L'agence de notation Fitch a publié le 7 janvier une note d'analyse mettant en avant les risques portant sur l'économie hongkongaise suite au durcissement des mesures de contrôle sanitaire aux frontières depuis le début de l'année. Fitch évoque ainsi « les risques sur l'économie de Hong Kong ainsi que sur sa notation de crédit que de futures vagues épidémiques pourraient générer si les autorités poursuivaient l'application stricte de leur politique zéro-covid ».

L'agence de notation note également l'impact négatif du report de la réouverture de la frontière avec la Chine continentale, initialement attendue ce mois-ci, affectant notamment le secteur du commerce de détail. Fitch souligne le risque de perte d'attractivité de Hong Kong pour les sièges régionaux pour les multinationales

étrangères, mais s'attend à un allègement « prudent » de ces restrictions au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Ses prévisions de croissance de 3% pour 2022 pourraient être revues à la baisse prochainement.

### **Inflation : l'indice des prix à la consommation progresse de 1,8% au mois de novembre (g.a), après +1,7% en octobre**

La progression de l'indice des prix à la consommation (IPC) demeure mesurée au mois de novembre, avec une hausse de 1,8% en g.a (+0,3% en glissement mensuel), en ligne avec les attentes des analystes (consensus Bloomberg : +1,8%). La hausse des prix de l'énergie et des articles d'habillement constitue le principal moteur de la progression de l'IPC.

### **Bourse : Genting Hong Kong, holding de la compagnie de croisière Genting voit son cours à la bourse de Hong Kong se contracter de 40% après 4 jours de suspension des échanges**

L'action Genting Hong Kong (holding hongkongaise de la compagnie de croisière malaisienne Genting) a vu son cours se contracter de 40% à la bourse de Hong Kong le 13 janvier après 4 jours de suspension en amont desquels le groupe avait annoncé « ne pas être en mesure de garantir qu'il serait en mesure d'honorer ses obligations financières au moment où celles-ci seraient dues ». La société avait déjà suspendu le remboursement de 3,4 Mds USD de dette en août 2020.

### **Echanges bilatéraux France - Hong Kong : les exportations françaises vers Hong Kong ont diminué de 2,1% (g.a) au cours des 11 premiers mois de l'année, à 4,6 Mds EUR**

Au cours des 11 premiers mois de l'année 2021, les exportations françaises vers Hong Kong ont diminué de 2,1% (g.a) à 4,6 Mds EUR, selon les données des douanes françaises. Les exportations du secteur aéronautique ont atteint 787,9 M EUR, en hausse de 19,1%, mais, hors aéronautique, les exportations reculent de 5,6% : -22,8% pour la maroquinerie à 800 M EUR (second poste d'exportations vers Hong Kong après l'aéronautique), +12% pour les vins (troisième poste) à 429,8 M EUR, +7,6% pour les parfums et produits de toilette à 236 M EUR (quatrième poste). L'excédent de la balance commerciale française avec Hong Kong diminue au cours de cette période (-3,3% en g.a.), atteignant 4,1 Mds EUR.

### **Monnaies digitales : la HKMA lance une consultation portant sur les crypto-actifs, proposant notamment de réguler les *stablecoins* et leurs émetteurs**

La HKMA a publié le 12 janvier un document de travail sur les crypto-actifs, ouvrant une période de consultation de 3 mois à l'issue de laquelle sera établi un cadre réglementaire devant entrer en vigueur d'ici 2024. L'un des principaux points d'attention du document de travail publié par la HKMA concerne les *stablecoins*, monnaies digitales dont la valeur est indexée à celle d'une monnaie traditionnelle ou « *Fiat Currency* ». L'autorité monétaire propose notamment de soumettre les émetteurs de *stablecoins* à un cadre réglementaire similaire à celui applicable aux banques de Hong Kong.

## Macao

### **Commerce extérieur : les importations de Macao ont augmenté de +72,9% au cours des 11 premiers mois de l'année**

Les importations macanaises ont augmenté de 72,9% à 17,4 Mds USD entre janvier et novembre 2021 : celles en provenance de Chine continentale ont progressé de 85% à 5,5 Mds USD et celles venant de l'UE de +84,1% à 5,59 Mds USD. En novembre, les importations macanaises ont augmenté de 18,2% en g.a. à 1,95 Md USD. Les exportations restent mineures, mais ont augmenté de 24,3 % à 1,49 Mds USD au cours des 11 premiers mois 2021 en particulier vers Hong Kong (+27,8 % à 1,05 Md USD) et les États-Unis (+28,6% à 80,2 M USD).

### **Exportations françaises vers Macao : +91,7% au cours des 11 premiers mois 2021**

Quant aux exportations françaises vers Macao, elles connaissent une forte hausse au cours des 11 premiers mois de l'année (+91,7% d'après les douanes françaises), à 335,1 M EUR, bénéficiant notamment de la forte hausse des exportations d'articles de maroquinerie (+71,7% à 115,7 M EUR) ainsi que de celles de joaillerie et bijouterie (+279,6% à 55,7 M EUR).

Selon les douanes locales, les importations macanaises de produits français ont augmenté de +87,7% en g.a à 3,17 Mds USD au cours des 11 premiers mois de 2021, la forte différence provenant notamment de la comptabilisation par Macao des biens venant de Hong Kong mais d'origine française. La France demeure le 1<sup>er</sup> fournisseur européen de Macao, devant l'Italie et la Suisse avec 18,2% de part de marché.

*Retour au sommaire ([ici](#))*

# Taiwan

## PIB : S&P Global Ratings table sur une croissance de 2,8% pour Taïwan en 2022

[Taiwan Ratings Corp., filiale de S&P Global Ratings, anticipe une croissance économique de 2,8% en 2022](#) à Taiwan. Ses prévisions sont inférieures à celles récemment publiées par la DGBAS (4,15%) et la CBC (4,03%). L'agence de notation américaine maintient la perspective du risque de crédit à stable, estimant que la forte demande externe, les investissements (notamment des entreprises du secteur des semi-conducteurs) et la consommation domestique qui devrait rebondir suite à la progression du taux de couverture vaccinale, devraient contribuer positivement à la croissance de l'économie.

Le rapport indique que les entreprises taïwanaises resteront sensibles aux pressions inflationnistes entraînées par la hausse du prix des matières premières et de l'énergie. Selon Taiwan Ratings, la CBC devrait annoncer, en 2022, une augmentation de ses taux directeurs de 25 points de base (0,25%) afin de ralentir le rythme de l'inflation.

## Taux de change : l'appréciation du TWD par rapport à l'USD pourrait atteindre un niveau historique

Résultant principalement de la forte hausse de l'excédent commercial, [l'appréciation du dollar taïwanais \(TWD\) par rapport à l'USD se poursuit en ce début d'année](#). Elle s'est renforcée depuis mars 2020, passant de 30,205 TWD pour 1 USD à 27,684 le 11 janvier 2022, et pourrait bientôt atteindre le niveau de mars 1997 (27,532). Selon le dernier rapport du Trésor américain, sur la politique de change de ses principaux partenaires commerciaux, publié le 3 décembre 2021, le montant des interventions de la banque centrale taïwanaise (CBC) entre juillet 2020 et juin 2021 – visant à limiter l'appréciation du TWD – équivaldrait à 6% du PIB (43,9 Mds USD).

Néanmoins, d'après certaines analyses, émanant des banques domestiques et étrangères, qui tablent sur un ralentissement des exportations taïwanaises en 2022, et sur le fait que la FED devrait remonter ses taux d'intérêts, le taux de change du TWD pourrait revenir autour de 28 TWD contre 1 USD d'ici la fin de l'année.

## Flux de capitaux : les entrées nettes de capitaux étrangers ont atteint 21 Mds USD en 2021

Selon la FSC [Taiwan a enregistré une entrée nette de capitaux étrangers de 21,05 Mds USD en 2021](#), contre une sortie nette de 4,91 Mds USD en 2020. La FSC précise que les entrées de capitaux étrangers au cours de l'année précédente atteignaient un niveau historique de 26,6 Mds USD jamais atteint depuis 2009. L'autorité de régulation des marchés financiers estime que ces entrées de capitaux étrangers ont soutenu l'appréciation du TWD à hauteur de près de 3% (27,690 TWD pour 1 USD fin décembre 2021, contre 28,431 en janvier dernier) et la progression de 23,6% du TAIEX (TWSE).

### China Airlines : les employés vont recevoir une prime équivalant à six mois de salaire

La compagnie aérienne publique China Airlines va attribuer à ses employés une prime exceptionnelle équivalant à [6 mois de salaire](#), soit le montant le plus élevé depuis sa création en 1959, au titre des bénéfices réalisés en 2021. Elle va, par ailleurs, s'aligner sur la décision du gouvernement d'augmenter les salaires des fonctionnaires de 4% en 2022. Le groupe qui possède [21 avions cargo](#) (18 747-400F et 3 777F), a enregistré des résultats exceptionnels grâce à l'activité fret qui a permis de générer 1,55 Mds TWD (48 M euros) de bénéfices nets sur les 3 premiers trimestres 2021. Au cours de la même période en 2020, la compagnie avait enregistré une perte supérieure à 2 Mds TWD (62 M euros). Au cours des 11 premiers mois 2021, ses revenus ont progressé de 16% à 121,9 Mds TWD (3,7 Mds euros). Eva Air, l'autre grande compagnie aérienne, privée, qui ne possède que 7 avions cargo, a quant à elle enregistré des pertes de près de 569 M TWD (17,6 M euros) sur la même période.

### Semi-conducteurs : les trois parcs scientifiques ont enregistré des revenus record en 2021

[Les trois parcs scientifiques](#) de Taiwan ont réalisés des revenus record, en 2021, 3500 Mds TWD (108,5 Mds euros). Ceux de l'industrie des semi-conducteurs ont augmenté de près de 24% sur les 10 premiers mois de l'année et [représentent environ 72% du total](#). Le secteur de l'optoélectronique a enregistré une hausse de près de 30% avec un montant de 495 Mds TWD (15,3 Mds euros), suivi des produits informatiques (+13,5% ; 132 Mds TWD). Des projets d'extension des parcs au sud de Taiwan (Kaohsiung et Pingtung) répondent aux projets d'extension des capacités de production des grands acteurs [du secteur des TIC et des semi-conducteurs](#) (Hon Hai, ASE...) notamment dans les industries du véhicule électrique, de la santé, des machines intelligentes et de l'aéronautique.

### Commerce extérieur : le montant des exportations affiche un nouveau record en décembre 2021

Les exportations [ont augmenté de plus de 23%](#) en décembre dernier en glissement annuel pour atteindre [40,7 Mds USD](#) dont 41,9% à destination de la Chine (y/c Hong Kong). Ces bons résultats résultent de la forte demande externe adressée aux industries des TIC. Selon [les statistiques du ministère des Finances](#), les exportations atteignent un montant total de 446,4 Mds USD (+29,4%) contre 381,1 Mds USD (33,2%) pour les importations, en 2021, soit le niveau le plus élevé depuis 11 ans. Sur les 12 mois, le secteur de l'électronique reste le premier poste d'exportation avec un montant de 172 Mds USD (+26,9%) ; les autres secteurs de l'industrie taïwanaise progressent également tels que les produits de télécommunication (61,3 Mds USD, +24,8%), les produits métallurgiques (36,8 Mds USD, +44,5%), les plastiques (29,8 Mds USD, +40,5%) et les machines (27,8 Mds USD, +27%).

**La Chine (y compris Hong Kong) reste la première destination des exportations taïwanaises (42,3% du total).** Au niveau des importations, les produits électroniques arrivent en première position (91,3 Mds USD, +31,3%) suivis des produits minéraux (56,8 Mds USD, +68,4%), des machines et équipements (44,3 Mds USD, +33,1%), les produits chimiques (33,6 Mds USD, +26,8%). **La Chine (y compris Hong Kong) reste le premier fournisseur de Taïwan (22,1% du total, +29,9%),** suivie du Japon (14,7%, +22,3%), des pays d'ASEAN (12,4%,

+31,4%), de l'Europe (12,4%, +28,4%) et des Etats-Unis (10,3%, +20,2%). **Au final, l'excédent commercial de Taïwan progresse de 10,7% pour atteindre 65,2 Mds USD en 2021.**

*Retour au sommaire ([ici](#))*

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Jean-Marc Fenet  
Rédacteurs : Thomas Carré, Lennig Chalmel, Zilan Huang, Yang Jingxia, Baptiste Gosson-Brion, Orhan Chiali, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Antoine Moisson, Camille Paillard, Haowei Hu, Julien Boudet, François Lemal, Dominique Grass, Li Wei, Florian Surre, Valérie Liang-Champrenault, Odile Huang, Charlotte Lau, Max Chang, Alain Berder, Rodolphe Girault, Pascal Millard, Julien Defrance

Revu par : Axel Demenet

Pour s'abonner : [camille.paillard@dgtresor.gouv.fr](mailto:camille.paillard@dgtresor.gouv.fr)